

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cartouche de brome SPA FROG®

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Cartouche de brome SPA FROG®

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé À utiliser comme désinfectant pour spa et Jacuzzi. Non prévu pour une application directe sur les humains ou animaux.

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement pour les applications prévues.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fabricant King Technology, Inc.
530 11th Ave S
Hopkins, MN 55343
United States
1+ (952) 933-6118
sdsinfo@kingtechnology.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence 1+ (703) 741-5970 - Chemtrec (24 hours)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Sol. Comb. 2 - H272 Poussières combustibles — catégorie 1

Dangers pour la santé Tox. Aigüe 4 - H302 Tox. Aigüe 4 - H332 Corr. Peau 1B - H314 Dom. Yeux 1 - H318 Sens. Peau 1 - H317

Dangers environnementaux Non Classifié

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Cartouche de brome SPA FROG®

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P220 Tenir à l'écart des matières combustibles.
P260 Ne pas respirer les poussières.
P261 Éviter de respirer les poussières.
P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

Bromochloro-5,5-dimethylhydantoin

Autres dangers

Other

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Cartouche de brome SPA FROG®

Bromochloro-5,5-dimethylhydantoin	98%
Numéro CAS: 32718-18-6	
Facteur M (aiguë) = 1	
Classification	
Sol. Comb. 2 - H272	
Poussières combustibles — catégorie 1	
Tox. Aiguë 4 - H302	
Tox. Aiguë 4 - H332	
Corr. Peau 1B - H314	
Dom. Yeux 1 - H318	
Sens. Peau 1 - H317	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Consulter un médecin si les malaises persistent. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.
Inhalation	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin. Placer la personne inconscience sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer.
Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Donner à boire quelques petits verres d'eau ou de lait. Interrompre si la personne atteinte se sent malade car tout vomissement peut être dangereux. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Placer la personne inconscience sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer. Garder la personne atteinte sous observation.
Contact cutané	Il est important de retirer immédiatement la substance de la peau. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Ne pas frotter l'œil. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Protections des secouristes	Il est peut être dangereux pour l'équipe de premiers soins de pratiquer la respiration artificielle bouche-à-bouche.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Irritation grave du nez et de la gorge. Souffle court. Mal de tête. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Corrosif pour les voies respiratoires.
Orale	Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, l'œsophage et l'estomac. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Douleur d'estomac grave. Nausée, vomissement.

Cartouche de brome SPA FROG®

Contact cutané Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles. Provoque de graves brûlures. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Douleur ou irritation. Rougeur. Des lésions bulleuses peuvent survenir.

Contact oculaire Provoque de graves lésions des yeux. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeur.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter selon les symptômes. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques La poussière peut former un mélange explosif avec l'air. Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. Ce produit est toxique. Risque grave de corrosion. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs très toxiques ou corrosifs. L'eau d'extinction du feu, qui a été en contact avec le produit, peut être corrosive.

Produits de combustion dangereux La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs très toxiques ou corrosifs.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Rester en amont pour éviter d'inhaler les gaz, les vapeurs, les émanations et la fumée. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernées de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Les équipements de protection ordinaires peuvent ne pas être sécuritaires. Porter une combinaison de protection chimique. Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Cartouche de brome SPA FROG®

Précautions individuelles Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Éviter d'inhaler la poussière. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. Ne pas utiliser la sciure ni aucune autre matière combustible. Ce produit est corrosif. Fournir un système adéquat de ventilation. Recueillir le déversement à l'aide d'une pelle et d'un balai, ou avec d'autres moyens similaires, puis réutiliser si possible. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ce produit est corrosif. Il est impératif d'administrer les premiers soins immédiatement. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Conseils sur l'hygiène du travail en général Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Stocker à une température ne dépassant pas 30°C/86°F. Garder sous clef. Garder à l'écart des produits inflammables et combustibles. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés.

Classe de stockage Entreposage pour produits comburants.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Cartouche de brome SPA FROG®

Limites d'exposition professionnelle

Recommandation du fabricant : 0,1 mg/m³ (TWA de 8 heures)

ACGIH-TLV:

Non déterminés.

OSHA-PEL:

Non déterminés.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. S'assurer que le système de ventilation soit entretenu et testé régulièrement. Une bonne ventilation générale devrait être adéquate pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants aéroportés. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. S'il y a danger d'inhalation, il est préférable de porter un masque couvre-visage complet.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. S'assurer que les gants conservent leurs propriétés de protection durant l'utilisation en se basant sur les données fournies par le fabricant, et changer les gants au moindre signe de détérioration. Des changements fréquents sont recommandés.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protection des voies respiratoires

S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Cartouche de brome SPA FROG®

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les émissions provenant des systèmes d'aération ou de l'équipement relié aux procédés de travail doivent être vérifiées pour assurer leur conformité aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement. Dans certains cas, il faudra utiliser des épurateurs d'émanations, des filtres, ou porter des modifications techniques aux équipements de procédés afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Comprimé. Granules.
Couleur	Blanc/ blanc cassé.
Point de fusion	Ne s'applique pas.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Ne s'applique pas.
Point d'éclair	Ne s'applique pas.
Taux d'évaporation	Ne s'applique pas.
Facteur d'évaporation	Ne s'applique pas.
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Ne s'applique pas.
Tension de vapeur	0.00935 Pa @ 25°C/77°F
Densité de vapeur	Ne s'applique pas.
Densité relative	1.8-2.0
Solubilité(s)	0.22 g/100 g eau @ 25°C/77°F 2.5 g/100 g benzène @ 25°C/77°F
Coefficient de partage	K _{ow} : < 1
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible.
Température de décomposition	160°C/320°F
Viscosité	Ne s'applique pas.
Propriétés explosives	La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.
Propriétés comburantes	Comburant

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.

Stabilité chimique Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.

Cartouche de brome SPA FROG®

Risques de réactions dangereuses	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Conditions à éviter	Humidité. Garder à une température ne dépassant pas 160°C/320°F.
Matières incompatibles	Agents réducteurs. Matières inflammables / combustibles. Hydrocarbures. Cyanures organiques (nitriles). Esters. Quelques métaux.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs corrosifs.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Tox. Aigüe 4 - H302 Nocif en cas d'ingestion.

ETA par voie orale (mg/kg) 947,96

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Tox. Aigüe 4 - H332 Nocif par inhalation.

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 1,53

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Corr. Peau 1B - H314 Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Dom. Yeux 1 - H318 Corrosif pour la peau. La corrosivité pour les yeux est supposée.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancérogénicité selon le CIRC

Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cartouche de brome SPA FROG®

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent. Solide.

Renseignement généraux

La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation

Corrosif pour les voies respiratoires. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Irritation grave du nez et de la gorge.

Orale

Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, l'œsophage et l'estomac. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Douleur d'estomac grave. Nausée, vomissement.

Contact cutané

Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles. Provoque de graves brûlures. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Douleur ou irritation. Rougeur. Des lésions bulleuses peuvent survenir.

Contact oculaire

Provoque de graves lésions des yeux. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeur.

Voie d'exposition

Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles

Pas d'organe cible connu.

Considérations médicales

Troubles de la peau et allergies.

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

Bromochloro-5,5-diméthylhydantoin

Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie orale (DL₅₀mg/kg) 929,0

Espèces Rat

ETA par voie orale (mg/kg) 929,0

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 1,5

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Épreuve d'Ames: Positif.

Mutation génétique: Positif.

Cartouche de brome SPA FROG®

Génotoxicité - in vivo Épreuve sur le micronoyau
Négatif.

Altérations et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC Non énumérés à la liste.

Cancérogénicité selon le NTP Non énumérés à la liste.

12. Données écologiques

Toxicité Aigu Aquatique 1 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Données écologiques relatives aux ingrédients**Bromochloro-5,5-dimethylhydantoin****Toxicité aquatique aiguë**

CL₅₀/CE₅₀ 0.1 < CL(E)50 ≤ 1

Facteur M (aiguë) 1

Toxicité aiguë - poissons CL₅₀, 96 heure: 0.4 mg/L, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CL₅₀, 96 heure: 0.46 mg/L, Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
CL₅₀, 96 heure: 1.6 mg/L, Cyprinodon variegatus (Méné tête-de-mouton)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 0.75 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

Persistence et dégradation

Persistence et dégradation La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Données écologiques relatives aux ingrédients**Bromochloro-5,5-dimethylhydantoin**

Persistence et dégradation Le produit est biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage K_{oc}: < 1

Données écologiques relatives aux ingrédients**Bromochloro-5,5-dimethylhydantoin**

Potentiel de bioaccumulation Ce produit ne contient aucune substance prévue d'être bioaccumulante.

Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée n'est disponible.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

Cartouche de brome SPA FROG®

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Après la dilution, il pourrait être permis de rejeter avec beaucoup d'eau dans les égouts.

Méthodes d'élimination Ne pas réutiliser un contenant vide. Rincer le contenant vide à fond, envelopper et éliminer avec les ordures ménagères. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination d'un produit non utilisé ou dont on veut se départir et sur le nettoyage de déversements, veuillez communiquer avec l'organisme provincial de réglementation.

Catégorie de déchets Éliminer le contenu/les récipients conformément à la réglementation locale. Éliminer le contenu/les récipients conformément à la réglementation nationale.

14. Informations relatives au transport

Général Dans des petits emballages, comme c'est le cas pour la plupart des produits de grande consommation, les produits peuvent faire l'objet d'exceptions pour des quantités limitées. Les détails dépendent du colis et du mode de transport. Si le produit est expédié en grandes quantités, il est entièrement réglementé tel que défini en dessous.

Numéro ONU

Numéro ONU (LTMD) 3085

Numéro ONU (IMDG) 3085

Numéro ONU (OACI) 3085

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD) OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS Bromochloro-5,5-dimethylhydantoin)

Désignation officielle de transport (IMDG) OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS Bromochloro-5,5-dimethylhydantoin)

Désignation officielle de transport (OACI) OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS Bromochloro-5,5-dimethylhydantoin)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe de la LTMD 5.1

Risques subsidiaires de la LTMD 8

Étiquette de la LTMD 5.1

Classe de l' IMDG 5.1

Risques subsidiaires de l'IMDG 8

Classe/division de l'OACI 5.1

Risques subsidiaires de l'OACI 8

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Cartouche de brome SPA FROG®

Groupe d'emballage de la LTMD II

Groupe d'emballage de l'IMDG II

Groupe d'emballage de l'OACI II

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-Q

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

Safety, hygiene and environmental regulations / legislation specific for the substance or mixture:

LPA du Canada – Pesticide Étiquetage

ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué aux termes de la Loi sur les produits antiparasitaires du Canada (Enregistrement n° 27880) et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences peuvent différer des critères de classification et renseignements concernant les dangers requis pour une FDS du SGH SIMDUT. Voici les renseignements concernant les dangers requis sur l'étiquette de la LPA :

Mention de danger

- Corrosif – cause des affections oculaires et des brûlures cutanées.
- L'exposition de la peau à la poussière peut causer une réaction allergique chez certaines personnes.
- Peut être nocif ou fatal si avalé.
- La poussière peut être nocive ou fatale si inhalée.
- Agent d'oxydation puissant.
- Peut causer des incendies et des explosions si contaminé.
- Tout mélange avec une substance acide entraînera la formation d'un gaz dangereux.
- Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas déverser dans les lacs, les ruisseau, les étangs ou les eaux publiques.
- Ne pas réutiliser un contenant vide. Rincer le contenant vide à fond, envelopper et éliminer avec les ordures ménagères. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination d'un produit non utilisé ou dont on veut se départir et sur le nettoyage de déversements, veuillez communiquer avec l'organisme provincial de réglementation.
- GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Cartouche de brome SPA FROG®

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

EINECS

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

DSL

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

États-Unis (TSCA)

Ce produit est enregistré sous FIFRA.

BCDMH est répertorié dans l'inventaire TSCA sous la référence CAS 16079-88-2.

TSCA: numéro EPA P-94-34.

Sous réserve de reporting sous SNUR - toute utilisation. (40 CFR 721).

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

ENCS No. 5-6368

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

KE-03634

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

Taiwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

LTMD: La Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA: Association du Transport Aérien International.

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CAS: Chemical abstracts service.

ATE: Estimation de la toxicité aigüe.

CL₅₀: Concentration Létale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

DL₅₀: Dose Léthale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

CE₅₀: Concentration efficace médiane.

PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.

Cartouche de brome SPA FROG®

Abréviations et acronymes reliés à la classification

Ox. Sol. = Solide comburant
Acute Tox. = Toxicité aiguë
Eye Dam. = Lésions oculaires graves
Skin Corr. = Corrosion cutanée
Skin Sens. = Sensibilisation cutanée
Aquatic Acute = Dangers touchant les milieux aquatiques (aigus)

Date de la révision 2019-04-11

Numéro de la FDS 4809

Mentions de danger intégrales H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Les informations fournies sur la FDS sont exactes au mieux de nos connaissances, informations et croyances à la date de cette publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une mise au rebut et une libération sécurisés. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.